Gestionnaire de parcs immobiliers

Mis à jour le 25 juin 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Être titulaire d'une certification de niveau 5 et/ou d'avoir validé deux premières années d'enseignement supérieur (120 ECTS) dans le domaine de l'immobilier.

Niveau d'entrée

Niveau 5 - BAC +2

Niveau de sortie

Niveau 6 - BAC +3

Public visé

Jeunes de 16 à 29 ans

Rythme

Alternance

Durée en centre

500 heures

Durée en entreprise

1107 heures

Validation

- **Gestionnaire de parcs immobiliers**
  Certification Professionnelle de niveau 6 NSF313 délivrée sous l'autorité de Sciences-U Lyon enregistrée au RNCP par décision du Directeur Général de France Compétences en date du 19/07/23.
  RNCP37838

Modalités d'évaluation

- Etudes de cas
- Mise en situation professionnelle
- Rapport d'activités
- Soutenances orales

Objectifs professionnels

- Depuis quelques années, le marché de l'immobilier fait face à de nouveaux enjeux : développement durable, digitalisation de l'environnement de travail, durcissement et complexification réglementaires, tout ceci dans un paysage concurrentiel de plus en plus dense.
- Adossées à des qualités relationnelles, le Gestionnaire de parcs immobiliers est un expert technique de référence et de confiance pour les clients qu'il accompagne, en tant que partenaire-conseil, dans la gestion, la valorisation et l'optimisation de leur patrimoine immobilier.

Contenu

Organiser l'activité de mandataire et la relation client

- Introduction de parcours
- Droit et pratique du mandat de vente
- Marketing de l'immobilier
- Analyse des documents du bien
- Communication et médiation
- Gestion de la relation client
- Techniques professionnelles
- Prospection commerciale
- Rapport d'activités

Gérer la mise en location des biens du parc immobilier prive et social

- Droit et pratique de la gestion locative
- Logement social
- Technique du bâtiment
- Introduction à l'Asset Management
- Assurance
- Anglais de l'immobilier
- Gestion d'un bail immobilier
- Offre locative

Gérer un syndic de copropriété

- Droit et pratique de la copropriété
- Comptabilité immobilière
- Droit de la construction et marchés de travaux
- Urbanisme
- Rénovation énergétique d'une copropriété
- Entretien de la copropriété
- Gestion administrative d'une copropriété
- Veille juridique et immobilière

Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises : 7 heures de cours par jour
- Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre de formation / 2 semaines en entreprise
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé

Gestionnaire de parcs immobiliers

L'apprenant doit obtenir la moyenne dans chacun des trois grands blocs de compétences afin de valider la certification.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : 37838
- Formacode : 42121, 42151, 42158
- Code NSF : 313
- Code ROME : C1502, C1501

Profil des intervenants

- Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
- Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction
Nouvelle formation : 1ère session en cours

Réussite aux examens
Nouvelle formation : 1ère session en cours

Insertion professionnelle
Nouvelle formation : 1ère session en cours

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Durée

Durée de la formation : 1 an

Délais et modalités d'accès

- Délais : Entrée en formation en septembre, les entrées hors période sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen.
- Modalités :
  - L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Restauration et hébergement possible

Financements possibles

Formation gratuite pour l'apprenti – Prise en charge par l'OPCO
Si vous êtes employeur, rapprochez-vous du GRETA-CFA pour plus d'informations

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active

- Gestionnaire de portefeuille locatif
- Gestionnaire locatif
- Chargé de gestion locative
- Chargé de locations
- Responsable location
- Gestionnaire de patrimoine immobilier
- Chargé de patrimoine
- Gestionnaire immobilier
- Gérant de parc immobilier

Gestionnaire de parcs immobiliers

- Gestionnaire de syndic de copropriété
- Gestionnaire de site de logement social
- Responsable de parc immobilier social
- Administrateur de biens
- Responsable technique de site

Poursuites d’études (liste non exhaustive)

- Master en immobilier ou autre

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers
  54000 NANCY
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00